

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Voilà bientôt trois ans déjà que nous exerçons notre mandat d'élu de CAP. Mandat qui nous confère non seulement le devoir de défendre les intérêts de nos collègues mais aussi de vous faire remonter leurs inquiétudes.

Après des réductions drastiques d'effectifs notamment sur les fonctions supports dans certaines directions, l'administration découvre aujourd'hui que certains services ont un déficit en personnel administratif. C'est ainsi qu'elle saupoudre çà et là quelques postes d'adjoints administratifs destinés à combler quelques carences.

Ce qui pourtant ne fera pas oublier que les personnels sont en souffrance !

Oui Madame la Présidente :

Souffrance ou « mal-être au travail » pour des adjoints administratifs qui doivent faire face :

- à une surcharge de travail due à de nouvelles tâches qui se rajoutent au gré des réformes successives sans réel apport d'effectifs en personnels ;
- à une formation professionnelle quasi inexistante ;
- à une gestion managériale parfois des plus critique voire inhumaine basée sur l'intimidation ou le harcèlement et toutes les directions sont concernées ;
- à des restructurations sans aucune politique d'accompagnement digne de ce nom.

Au Ministère de la Justice, pour les personnels administratifs, il s'agit désormais de faire toujours plus avec toujours moins !

Et les conditions de travail, maintes fois dénoncées, se détériorent de jour en jour occasionnant un déséquilibre entre les contraintes liées aux objectifs imposés sans les moyens de les atteindre. Ce qui a déjà conduit certains agents jusqu'au burnout.

Souffrance due à l'absence de reconnaissance se traduisant pour certains adjoints administratifs par :

- un déroulé de carrière freiné par un si maigre taux de promotion que cela en serait risible si cela n'impactait pas les agents jusqu'au calcul de leur pension (bientôt revu à la baisse) ;

- des sous évaluations de leurs compétences professionnelles au travers de notations et évaluations parfois fantaisistes, le mot quota faisant toujours parti du langage de l'administration ;
- des primes versées à certains alors que d'autres fournissent le même travail ou ont les mêmes missions sans y avoir droit!!!

S'il nous apparaît clairement que cette situation est une conséquence de la hiérarchisation directionnelle menée par le ministère, l'UNSA Justice constate aussi que certaines directions ne parviennent plus à valoriser les parcours professionnels de leurs agents !

Alors après les belles paroles et promesses, il est temps pour ce ministère d'agir !

Concernant la circulaire de localisation des emplois 2013 celle-ci est basée sur les statistiques de 2011 par un outil greffe dont on sait bien ce qu'il vaut. Alors comment voulez-vous avoir un regard réaliste sur des données qui datent de deux ans ?

L'UNSA Justice rappelle son opposition au profilage des postes d'adjoints....comment accepter par exemple que certains postes chorus soient profilés en CAP (sans raison) alors que d'autres sont offerts aux lauréats des recrutements sans concours....

Que dire des chefs de juridiction qui demandent aux fonctionnaires de refaire leur lettre de motivation pour la CAP de mutation, que dire aussi du refus du paiement des jours de CET pourtant envoyés dans les délais.

L'UNSA Justice demande également que les CAP des adjoints administratifs se tiennent plus tôt que dans la dernière quinzaine de juin..... Il faut laisser le temps aux collègues de pouvoir prévoir leur mutation.... nous voulons aussi rapidement avoir le calendrier des CAP du prochain semestre...

La transparence des C techniques, C administratifs, SA et Greffiers devraient paraître sur l'intranet comme pour *les GEC*.

L'UNSA Justice demande encore une fois.....un panorama global et une harmonisation des primes versées sur l'ensemble du ministère aux personnels des corps communs....

Depuis février 2013, date de la première réunion du groupe de travail, pas de nouvelle sur la circulaire permanente organisant la mobilité des personnels..... Y aura t-il d'autres réunions, ce groupe de travail est-il enterré ??? Devrons-nous attendre là aussi des années ???

En dernier lieu, l'UNSA Justice apporte son soutien aux collègues marseillais qui ont été choqués par l'effondrement du plafond d'une salle d'audience du TI la semaine dernière....

Les membres de CAP de l'UNSA Justice